Annexe I : Évolution des crédits de paiement 2008 après la loi rectificative

Les suppressions se sont faites en deux temps :

- « un décret d'avance » massif concerne 321 millions d'annulations.

- il a été suivi d'une « loi rectificative » qui a rajouté 58 millions d'annulations en crédits de paiement et 173 en autorisation d'engagement. Au détour d'une phrase, cette loi avalise le décret d'avance. Cette procédure discrète a été choisie pour que les annulations n'apparaissent dans leur ampleur que le plus tard possible.

La stabilité au niveau des universités masque une double opération : une soixantaine de millions supprimés sur les constructions et la sécurité pour compenser le plan licence. Pour la recherche publique, c'est l'équipement qui trinque souvent. Pour la recherche industrielle, ce sont les crédits pour les pôles de compétitivité.

Il est à noter que le ministère de l'Environnement (voir texte) baisse de près de 4 % et que le programme « risques et pollution » de 15 %. Vive le Grenelle !

(en milliers d'euros)

	CP initiaux	**CP révisés**	**Évolution**
Recherche et enseignement supérieur	**23 243 185**	**22 863 805**	**- 1,6 %**
Dont :			
Formations sup. et recherche universitaire	11 272 809	11 296 893	+ 0,2%
Vie étudiante	1 965 529	1 931 015	- 1,8 %
Rech. sci. et techno. pluridisciplinaires	4 982 497	4 915 875	- 1,3 %
Rech. gestion des milieux et des ressources	1 216 844	1 209 082	- 0,6 %
Recherche spatiale	1 277 750	1 238 088	- 3,1 %
Rech. risques et des pollutions	279 739	235 313	- 15,9 %
Recherche dans le domaine de l'énergie	668 314	635 611	- 4,9 %
Recherche industrielle	564 424	445 826	- 21,0 %
Transports, équipement et habitat	376 118	340 000	- 9,6 %
Recherche duale (civile et militaire)	200 000	195 049	- 2,5 %
Recherche culturelle et culture scientifique	157 195	146 509	- 6,8 %
Ens. supérieur et recherche agricoles	281 971	274 544	- 2,6 %

Annexe II : Rappel sur le budget initial 2008

Entre 2007 et 2008, la MIRES a changé de périmètre. À périmètre constant, la loi de finances pour 2008 (« jaune » du budget) indique une croissance de 1 001,16 millions de la MIRES. Sur ce milliard, 470 millions correspondaient à la régularisation des cotisations retraites. L'inflation ayant été d'environ 3 % cette année, cela représente (sur 23,4 milliards moins les 379 millions supprimés) 690 millions. Le budget initial 2008 de la MIRES est donc en baisse de (1 000 - 470 - 690) = 160 millions, auxquels il faut ajouter les 379 annulés.

Annexe III : Rappel sur le budget initial 2009

Voulant justifier l'engagement de Sarkozy (1,8 milliard de plus par an pour la recherche et l'enseignement supérieur), Valérie Pécresse a claironné un accroissement de 6,5 % de ce budget. Pour ce, elle a additionné, et en euros courants, des « Autorisations d'engagements » budgétaires (qui n'engagent à rien), le Crédit d'impôt, le plan campus et les « partenariats public-privé ». Ces derniers, étant des emprunts qu'il faudra rembourser, ne sont donc pas des « ressources ».

Par contre, en termes réels de crédits budgétaires de paiement, ceux de la MIRES (universités, organismes, agences) n'augmentent que de 758 millions sur un montant de 23,4 milliards, soit + 3,2 % en euros courants. Par contre, le crédit d'impôt croît de 620 millions soit + 44,6 %.

Sur ces « 758 millions », 360 sont embolisés par la résorption du retard de paiement des cotisations retraites des fonctionnaires par l'État, qui ne sont pas des mesures nouvelles. En euros courants, la « croissance » n'est donc plus que de 398 millions, soit + 1,7 %. Avec une inflation probable entre 2,5 et 3 %, le budget de la MIRES est en récession de plus de 200 millions. Il le sera de 600 si, comme cette année, les crédits « en réserve » sont annulés en fin d'année, comme il est probable.

Ceux des organismes (hors retraites) le sont plus encore. Les augmentations sont faibles en euros courants : CNRS (+ 0,77 %), INSERM (0,17 %), INRA (0,27 %), IRD (1,58 %), INRIA (0,27 %), CNES (0,31 %), IFREMER (- 2 %). Il y a donc récession. Cela entraînera de nombreuses « désumérisations » et/ou une nouvelle baisse des crédits des labos.

Celle-ci ne sera même pas compensée par l'ANR dont le budget, à « périmètre » identique, est reconduit en euros courants. Avec le changement de « périmètre », le budget de l'ANR baisse de 8 %. En transférant les équipements pour la biologie de l'ANR vers les organismes, cela permet de limiter, par ce jeu d'écritures, la baisse de leurs moyens. En transférant les plans Etat-régions sur les universités, cela permet de présenter, le budget de celles-ci en petite croissance en euros courants (3,8 %), un peu plus que l'inflation.

900 emplois sont supprimés, moitié dans les organismes (dont la moitié de titulaires) et moitié dans les universités (officiellement sans toucher au nombre d'enseignants-chercheurs). Il y aura 296 suppressions au CNRS, 86 à l'INRA, 59 à l'INSERM. À quoi s'ajoutent 130 suppressions d'emplois de chercheur par le mécanisme des « chaires universités-organismes », la création de chaque chaire demande en effet un poste de MC et un poste de CR. Quant aux carrières, la masse salariale, prévue en stagnation, permettra de dégager de grosses primes pour quelques-uns au détriment du pouvoir d'achat de tous.

Sarkozy et Pécresse font miroiter le plan campus (158 millions en principe en 2009) et les 700 millions du plan de relance (dans lequel la part de la recherche publique et des universités sera sans doute minime). Cela ne compensera pas les 540 millions perdus en 2008 et la baisse de la MIRES 2009, même s'il n'y avait pas d'annulations fin 2009.

Dans la « lettre de mission », Sarkozy écrivait à Pécresse « Nous insistons sur le fait qu'un bon ministre ne se reconnaîtra pas à la progression de ses crédits, mais à ses résultats et à sa contribution à la réalisation du projet présidentiel, y compris sur le plan financier ». Quelle bonne élève ! Cela mérite une récompense.